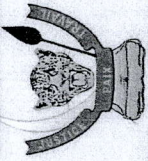


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 087/2023

A L'AGENCE LOCALE D'EXECUTION « MDR »

Après avoir reçu le contrat N° 7381/PDL-145T/BCECO/DG/DPM/AAS/2022/SC, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains trois millions trente-six mille sept cent quarante-sept, quarante-cinq centimes (USD 3 036 747,45) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains vingt-un mille deux cent cinquante-sept, vingt-trois centimes (USD 21 257,23).

Fait à Kinshasa, le 31/05/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i